



OGEC D'ENSEIGNEMENT DU BASSIN CHARTRAIN  
COMPTABILITE

2, avenue Béthouart (siège social)  
28000 CHARTRES

**(ligne directe) Tél. 02.37.34.61.58 (comptabilité)**

[suivifinancier@ind-chartres.fr](mailto:suivifinancier@ind-chartres.fr)

[www.ind-chartres.fr](http://www.ind-chartres.fr)

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT 2020/2021

### ⇒ 3 possibilités de règlement offertes :

- 1/ En espèces – Dans nos bureaux (*merci de téléphoner au préalable : 02 37 34 61 58*), **le 05 de chaque mois.**

- 2/ Le chèque mensuel : **le 05 de chaque mois**

- Libellé à l'ordre de « OGECEB » à renvoyer à l'adresse ci-dessus.

**(Se conformer à l'échéancier indiqué sur la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre 2020)**

- 3/ Le prélèvement automatique\* : **en 9 mensualités du 05/10/ 2020 au 05/06/2021 :**

**ATTENTION**, si vous étiez déjà en prélèvement automatique l'an passé (école Saint Ferdinand, collège et lycée Notre Dame), il n'y a **aucune** demande particulière à faire.

*Pour les familles optant pour le prélèvement, et afin de le mettre en place dans les délais impartis, merci de nous retourner à l'adresse ci-dessus, les 3 éléments suivants :*

- 1/ Le COUPON ci-dessous, complété.

- 2/ LE Mandat de Prélèvement SEPA joint, sur lequel vous devez obligatoirement compléter :

- les lignes numérotées : de 1 à 6

- la ligne numéro : 13

- n'oubliez surtout pas la signature sur ce mandat.

- 3/ Votre RIB (très important)

**\*Tout prélèvement impayé entraîne des frais de 25,00 € refacturés à la famille.**



Coupon à joindre au mandat de prélèvement SEPA et au RIB, pour identification.

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Nom (s) et prénom (s) de l'enfant (des enfants) .....

Fait le : .....